

*** Les contresens cyclables ***

Tribune Libre publiée dans Le Trégor du 20 septembre 2007 avec l'accroche suivante : « L'association Trégor Bicyclette réclame un contresens cyclable chemin de l'ASPTT. Elle explique pourquoi ».

Afin de réduire son temps de parcours et minimiser la fatigue, un cycliste, lorsqu'il se déplace en ville, va le plus souvent au plus court de son point de départ à sa destination finale : poste, mairie, bibliothèque, cinéma, cabine téléphonique, CCAS, salle de spectacle, hôpital, salle de musique, gare SNCF, établissements scolaires, salle de sport, ...

Il faut donc une approche spécifique des trajets cyclistes de la part des aménageurs. Le vélo peut et doit être considéré comme un mode de déplacement à part entière. Il convient alors de fournir aux cyclistes un réseau digne de ce nom, le plus direct et le plus continu possible.

Les sens uniques sont très pénalisants pour le cycliste: allongement des parcours, détours par des rues dangereuses à fort trafic. Conscients de cette réalité, les aménageurs de nos cités commencent à faire preuve d'imagination : ils inventent le contresens cyclable !

L'objectif est double:

- Réduire l'insécurité routière des cyclistes.
- Améliorer l'accessibilité de la ville et des quartiers à vélo : pas seulement en favorisant le transit par le cœur des quartiers plus tranquilles, mais aussi et surtout en améliorant la desserte des habitations, en n'obligeant plus les cyclistes à de longs parcours (moins le cycliste est exposé sur des grands axes, moins il encourt de risques).

Mais ... les contresens cyclables sont-ils dangereux ? La sécurité routière repose sur deux piliers : une modération de la vitesse et une visibilité réciproque des usagers. Or les contresens cyclables ont ces deux avantages : se croiser oblige les usagers à ralentir et leur permet de bien se voir.

Dans les villes qui l'ont adopté comme Nantes, Rennes, Grenoble, Strasbourg, ..., Lille, les données ne recensent aucun accident frontal (données sur 400 contresens et sur une période de 20 ans pour certaines villes).

Tous les cas de sens unique peuvent être étudiés sachant que chacun a sa spécificité (largeur de rue, stationnement, accessibilité, trafic, entrée, sortie, ...).

TREGOR BICYCLETTE a proposé à la Ville de Lannion, le chemin dit de l'ASPTT, comme première expérience de contresens cyclable. Ce chemin est un maillon essentiel pour desservir Kerlignonan, Ker Uhel, Serval, ... en venant du plateau industriel et il évite le rond-point du Géant. Par son faible trafic automobile il présente toutes les garanties pour bénéficier d'un contresens cyclable.

L'association TREGOR BICYCLETTE est convaincue que la ville de Lannion sera attentive à cette proposition des cyclistes. Cette première mise en contresens cyclable devrait susciter l'intérêt des autres communes du Tregor.

TREGOR BICYCLETTE

<http://tregorbicyclette.fubicy.org/>